



Développement durable

Rio+20 déçoit mais affiche des points d'avancée

«**N**ous savions que le sommet de la Terre de Rio ne conduirait pas à des décisions immédiates», indique Gilles Berhault, président du Comité 21, qui avoue cependant sa déception, comme de nombreux autres participants, à la lecture du projet de déclaration publié le 20 juin. «Le point positif est qu'il n'y a pas eu de blocage lors des négociations et que ce document comporte plusieurs points intéressants», tempère-t-il.

Sur le plan de la gouvernance, Rio+20 n'a pas donné naissance à une organisation mondiale de l'environnement, mais le Programme des

Nations unies pour l'environnement (PNUE) a été renforcé et doté de moyens financiers supplémentaires.

Objectifs universels

Point positif et attendu, le rôle de la société civile a enfin été reconnu. En effet, comme le souligne Jacques Auxiette, président (PS) de la région des Pays de la Loire et porte-parole des collectivités au sein du club France, «le développement durable repose, certes, sur des intentions affichées par les Etats mais, surtout, sur l'action des collectivités, des citoyens, des associations, sans oublier les entreprises,

grandes ou petites». Enfin, Rio+20 ouvre la voie aux objectifs du développement durable, qui remplaceront les objectifs du millénaire à partir de 2015. L'ambassadeur de la France à L'ONU, Jean-Pierre Thébault, regrette que leur liste ne soit pas définitive, mais se satisfait qu'un processus «clair et calé dans le temps» ait été validé: «Dans deux ans, la communauté internationale devrait pouvoir les adopter. Ce sera la première fois que nous aurons des objectifs universels qui pourront intégrer les politiques des Etats sur des sujets tels que l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire ainsi que les villes et les océans». *Arnaud Garrigues*